SOS Urgence garde d'enfants

02 51 73 04 79

Contacter : Fabienne GOBIN
06 83 12 08 62

L'association SOS Urgence Garde d'Enfant est une association nationale qui intervient, entre autres, à Saint-Lyphard et sur les communes de la presqu'île guérandaise. Elle a pour but de **dépanner immédiatement et temporairement des parents obligés de faire garder leurs enfants de façon inopinée ou occasionnelle** :

- imprévus ;
- défaillance de garde habituelle ;
- maladie de l'enfant qui l'empêche d'aller à l'école ou à la crèche sous réserve de la consultation préalable du médecin ;
- besoin d'aide des mamans au foyer ;
- rendez-vous, démarches, etc…

Les bénévoles interviennent du lundi au vendredi de 7h30 à 19h hors vacances scolaires et jours férié pour 2h, ½ journée ou 1 journée.

Pas besoin d'inscription au préalable, il vous suffit d'appeler le 02 51 73 04 79

Si vous souhaitez être bénévole : 06 83 12 08 62 ou fabienne.gobin@orange.fr

Histoire de l'association

L'association a été créée en 1978 à Paris sous le nom de "SOS Urgences Mamans", devenu "SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS" en 2019. L'association a été créée à l'initiative d'une assistante sociale. Elle a eu l'idée de créer un réseau, permettant de mettre en relation une famille confrontée à une situation imprévisible et des femmes retraitées, mais aussi plus jeunes, qui accepteraient de donner une ou plusieurs journées par mois à l'association pour répondre à ces demandes de gardes d'enfants.
L'association est de plus en plus sollicitée par les institutions pour créer de nouvelles sections.

L'organisation

L'association est dirigée par **le professeur en Pédiatrie Philippe Labrune**, et les vice-présidentes Chantal Vernière et Isabelle Desange.

Nous intervenons du lundi au vendredi, hors vacances scolaires .
La garde de l'enfant (deux heures, une demi-journée ou une journée) est assurée par une bénévole (maman ou jeune grand-mère) soit à son domicile, soit au domicile de l'enfant selon le fonctionnement de l'équipe.

Aucune adhésion n'est nécessaire pour les familles. Une participation financière est demandée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est laissée à l'appréciation des familles.

Les bénévoles sont toutes membres de l'Association. Elles sont soigneusement sélectionnées (entretiens préalables, certificat médical d'aptitude physique et psychologique à la garde d'enfants et un extrait de casier judiciaire).
L'Association a souscrit toutes les polices d'assurances appropriées, notamment Responsabilité Civile et Individuelle Accident, Assurance transport.

L'ASSOCIATION, à l'heure actuelle comprend environ 415 bénévoles réparties en 17 sections (Régions: Ile de France, Ouest et Lyon). Chaque section dispose d'un numéro d'appel téléphonique et est gérée par une responsable bénévole.

HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD
1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

02 40 91 41 08